

MAIRIE D'AUZANCES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 2026 – 37 en date du 20 Avril 2026
portant élection d'une commission de Délégation de Service Public

Nombre de membres	15
Présents	15
Représentés	0
Votants	15
Exprimés	15
Pour	15
Contre	
Abstentions	

L'an deux mille vingt-six, le vingt Avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auzances, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Auzances, sous la présidence de Madame Leilha BERTHON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 Avril 2026

Présents : Leilha BERTHON, Christine BICHON-MOREL, Jean - Pascal HELION, Françoise SUDI GUIRAL, Serge DESBOUDARD, Caroline LE CORRE, Christian SCARAMUCCIA, Marie-Claude BOUGNOUX, Yoann CHEVILLARD, Julien CITAIRE, Sonia PRUDHOMME, Jean-Yves DHOME, Mickaël NORE, Catherine YAHIA, Martine MONTAGNE.

Absents / Excusés :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Catherine YAHIA

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal l'obligation de procéder à l'élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public – CDSP -.

En effet, la gestion du camping des Vergnes est concernée par ce mode de gestion.

Elle rappelle également que le Maire est Président de droit de cette commission et que sa composition est identique à celle de la Commission d'Appels d'Offres (article D 1411-3 à D 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales – CGCT). Elle précise aussi que les mêmes personnes peuvent être élues dans la CAO et la CDSP.

Considérant qu'une seule liste est présentée :

Membres titulaires : Mickaël NORE, Yoann CHEVILLARD, Christian SCARAMUCCIA

Membres suppléants : Catherine YAHIA, Jean-Pascal HELION, Martine MONTAGNE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide du dépôt d'une liste unique et que les suppléants ne seront pas nommément affectés à un titulaire,
- décide de procéder à l'élection à main levée,
- donne acte de la composition de la CDSP qui se présente comme suit :

Membres titulaires	Membres suppléants
Mickaël NORE Yoann CHEVILLARD Christian SCARAMUCCIA	Catherine YAHIA Jean-Pascal HELION Martine MONTAGNE

Certifié exécutoire,
A Auzances, le 20 Avril 2026
Le Maire,

Leilha BERTHON

Accusé de réception en préfecture
023-212301303-20260420-2026-37-DE
Date de télétransmission : 24/04/2026
Date de réception préfecture : 24/04/2026

